



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

téléphone

Question écrite n° 30097

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'aménagement du territoire sur l'importance des zones restant encore inaccessibles à la téléphonie mobile dans le monde rural. Il lui demande quels délais sont encore nécessaires pour assurer la généralisation de ce mode de communication sur l'ensemble du territoire.

Texte de la réponse

En 2003, un programme de couverture du territoire en téléphonie mobile avait été lancé par l'État suite au recensement qui avait permis d'identifier 3 072 communes en « zones blanches », c'est-à-dire ne bénéficiant d'aucune couverture en téléphonie mobile. Ce programme, qui est une première en Europe, a mobilisé les efforts conjoints des opérateurs, des collectivités et de l'État, qui ont cofinancé l'installation des sites nécessaires. L'État y a consacré 44 MEUR auquel il convient d'ajouter environ 20 MEUR de compensation de TVA. Ce programme est en voie de finalisation : au 15 septembre 2008, plus de 90 % des communes étaient couvertes selon les critères du plan, et les déploiements se poursuivent. Par ailleurs, grâce à l'optimisation de ces déploiements, le plan de financement initial, et un engagement supplémentaire des opérateurs mobiles que j'ai annoncé le 10 septembre 2008, va permettre de couvrir 364 nouvelles communes recensées par la DIACT et répondant aux critères du plan. Ces 364 nouvelles communes en zone blanche sont désormais intégrées au programme national. 80 % de ces communes seront couvertes d'ici la fin 2010 et la totalité en 2011.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30097

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Aménagement du territoire

Ministère attributaire : Aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2008, page 7477

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9935